



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

fin infra

MISSION D'APPUI AU FINANCEMENT
DES INFRASTRUCTURES



**Rapport
d'activité
2022**

**Ministère de l'Économie,
des Finances et de la Souveraineté
industrielle et numérique**

Direction générale du Trésor

Fin Infra

Crédits photos :

**Bercy Photos : G. Gree, H. de Oliveira ; stock.adobe.
com : ©NicoElNino ; ©artjazz ; ©rochagneux ; ©engel.ac ;
©patboon ; ©Florent ; ©PUNTOSTUDIOFOTO Lda ; irve -
©Fotolia.com ; ©Phovoir.fr ; ©Cyrus Cornut - SGP**

Conception :

Pôle Communication
Direction générale du Trésor
Mai 2023

Sommaire

- 6** **Edito**
- 8** **Fin Infra, service de conseil pour l'investissement public**
- 12** **L'investissement public en 2022**
- 17** **L'activité de Fin Infra en 2022**
- 31** **Gouvernance des établissements publics**
- 35** **Partenariats et coopération avec des agences nationales**
- 38** **L'animation de l'écosystème français et international du financement de l'investissement public**
- 42** **Annexes**

Edito



Pour la quatrième année consécutive, l'activité de Fin Infra a connu une croissance notable : 20 missions en 2019, 40 en 2020, 60 en 2021, 75 en 2022.

En 2022, Fin Infra a ciblé ses missions sur les montages juridiques et financiers destinés aux investissements publics de la transition écologique.

Celle-ci se traduit par une vague sans précédent d'investissements publics, dans le domaine de l'énergie, des transports, du bâtiment.

Elle oblige également à repenser la manière de conduire les projets sur deux aspects au moins : l'urgence et la performance.

L'urgence car le temps nous est compté pour engager la mutation de notre économie vers la neutralité carbone. C'est évidemment le cas en matière de production d'énergie décarbonée. C'est aussi le cas pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, la décarbonation de nos process industriels ou la conversion de nos systèmes de

transport vers des modes moins consommateurs d'énergie fossile.

La performance car désormais, il ne suffit plus de concevoir, de construire et de financer un projet. Il faut s'assurer dès la phase initiale que l'infrastructure concernée affichera dans la durée la performance attendue en matière de consommation d'énergie, d'émissions polluantes.

Urgence et performance nécessitent de faire appel à une ingénierie contractuelle et financière que Fin Infra apporte aux décideurs publics. Notre activité en 2022 témoigne de cette spécialisation dans les projets d'investissement de la transition écologique.

Ainsi nous avons conduit à son terme le rapport au gouvernement sur le financement et la régulation des nouveaux réacteurs nucléaires EPR2, qui a notamment conduit à la création de la Délégation Interministérielle au Nouveau Nucléaire (DINN).

Fin Infra a conçu et mis en œuvre le montage contractuel et financier de la Société publique des écoles de Marseille, qui va conduire le programme de rénovation de 188 écoles, notamment sur le plan énergétique.

Nous accompagnons de nombreuses collectivités qui souhaitent produire et utiliser des énergies renouvelables à partir de leur territoire, notamment en solarisant les toits de leurs bâtiments publics ou en installant des fermes solaires sur des friches industrielles. Enfin, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les parlementaires sur la proposition de loi visant à introduire dans notre droit un nouveau contrat de la commande publique permettant de faire appel à un tiers financeur pour mettre en œuvre un contrat de performance énergétique.

Nous souhaitons poursuivre cette orientation en 2023, en renforçant l'équipe de directeurs de projets avec de nouveaux talents et en continuant d'élargir notre base de partenaires décideurs publics, notamment les collectivités territoriales.

Jean BENSALID
Directeur de Fin Infra

Fin Infra, service de conseil pour l'investissement public



Quelle mission ?

La mission d'appui au financement des infrastructures (ci-après « Fin Infra ») est un service à compétence nationale rattaché à la Direction générale du Trésor qui conseille les entités publiques dans la conduite de leurs projets d'investissement.

Fin Infra aide les personnes publiques à optimiser la structuration juridique et financière de leurs investissements, notamment lorsqu'elles choisissent de recourir à un contrat global (conception, construction, entretien, maintenance, exploitation), et/ou qu'elles font appel à un financement externe (dette bancaire, fonds propres). Les outils de la commande publique concernés sont, en particulier, la concession, le marché de partenariat et le marché public global de performance.

Fin Infra conseille tout type de personne publique : l'Etat, les collectivités territoriales ainsi que leurs établissements publics. Fin Infra est par ailleurs l'interlocutrice de l'ensemble des acteurs, privés et publics, agissant dans le domaine des infrastructures publiques et de leur financement.

Fin Infra contribue dans son domaine de compétence aux travaux internationaux de la Direction générale du Trésor et aux activités interministérielles à l'international au travers d'actions bilatérales et de contributions aux travaux des institutions multilatérales telles que le G20, les Nations-Unies, l'Organisation de coopération et de développement économique (« OCDE »).

L'activité de Fin Infra est définie par le décret n°2016-522 du 27 avril 2016 en application de l'article 67 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

Quelle offre de services ?

Fin Infra intervient auprès des personnes publiques à tous les stades de réalisation d'un projet d'investissement public.

Conseil sur le choix du mode de réalisation :

- accompagnement à l'évaluation des risques ;
- études des modes de réalisation envisageables (maîtrise d'ouvrage publique, marché global de performance, marché de partenariat, concession) ;
- modélisation financière ;
- étude des conditions de robustesse et de bancabilité du projet.

Conseil en phase de procédure :

- diffusion des bonnes pratiques : conseil sur le type de procédure, optimisation du transfert de risques ;
- revue critique de la documentation juridique et financière du porteur de projet.

Conseil en phase d'exécution :

- assistance lors de la négociation d'avenants ;
- assistance dans le cadre de situations contentieuses ou pré-contentieuses ;
- assistance lors du refinancement d'un projet.

Conseil technique pour des projets EnR :

- retour d'expérience, partage des bonnes pratiques identifiées ;
- assistance pour la mise en place d'une stratégie EnR et mobilité « verte ».

Fin Infra contribue aux coopérations bilatérales relatives aux infrastructures et aux partenariats publics privés et, à la demande des pays, peut intervenir auprès des responsables gouvernementaux pour des échanges sur la structuration de projets d'infrastructure (aspects juridiques, financiers, institutionnels, méthodologiques, etc.).

Quelle équipe ?

Jean BENSARD est le directeur de Fin Infra, dont l'équipe s'articule autour de 7 directeurs de projet, organisés en quatre pôles.

Pôle économie et maîtrise d'ouvrage

Yann LE TOURNEUR
Kevin GUICHARD

Pôle financier

Laure HILZENKOPP
Christophe JACQUOT

Pôle juridique

Nicolas VITAL
Lorraine ALIX-SKVORTZOFF

Pôle international

Frédéric BOBAY



L'équipe accueille par ailleurs 2 stagiaires par an, étudiants en master ou en doctorat issus de différents cursus d'enseignement supérieur, sur des thématiques juridiques, financières et économiques. A ce titre, le Pôle financier de Fin Infra a accueilli Marie LO DUCA.

L'investissement public en 2022

L'investissement dans les infrastructures toujours au cœur de l'ambition politique

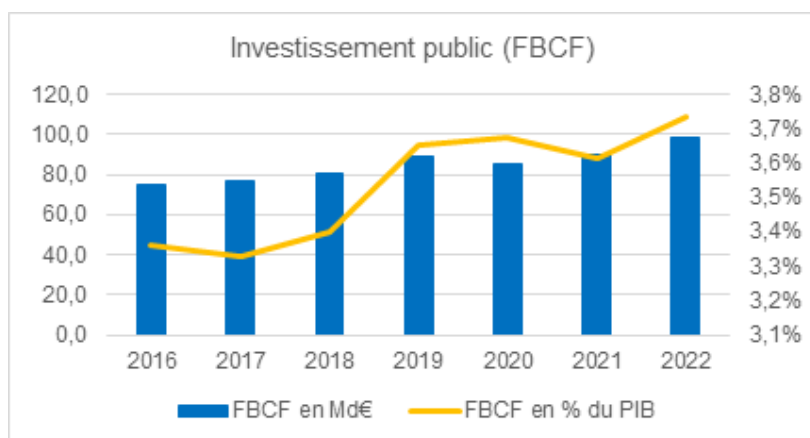
Les « infrastructures » peuvent être définies comme des actifs de long terme, nécessaires à la fourniture de services publics. Les équipements publics (écoles, bâtiments administratifs, prisons, universités, hôpitaux, stades,...), les voies ferrées, les routes, les ports, les aéroports, les réseaux de distribution d'énergie, les réseaux d'eau, les réseaux de télécommunications... font partie de ces infrastructures.

L'investissement public est mesuré en comptabilité nationale par l'agrégat « formation brute de capital fixe » (FBCF) des administrations publiques (Etat, collectivités territoriales et administrations de sécurité sociale).

Le financement privé dans ces infrastructures peut intervenir sous diverses formes, au travers d'opérateurs ou d'entreprises publics ou dans le cadre de contrats de long terme comme les PPP ou les concessions.

Après le rebond constaté en 2021, l'investissement public a connu une forte croissance en 2022

Après un net recul en 2020 de -4,6% en raison de la crise sanitaire, l'investissement public a connu un rebond de +6,1% en 2021 (+8% au niveau des collectivités territoriales) en partie par les effets du plan de relance. L'investissement public a connu une croissance importante en 2022 de +9,5% soit +8,6Md€ pour s'élever à 98,7Md€.

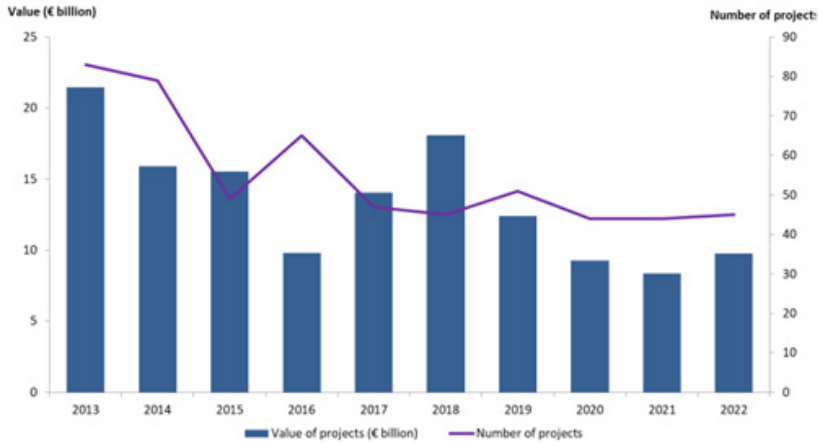


Source : Insee (2016-2022)

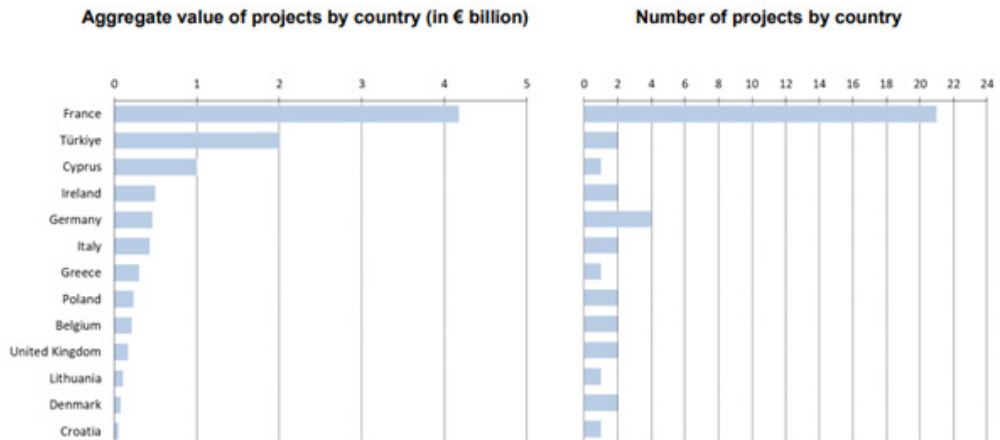
Le marché français des PPP reste l'un des plus dynamiques d'Europe

Selon l'EPEC¹, le marché des PPP² en Europe³ a connu une croissance de +17% en valeur (+2% en volume) en 2022.

En 2022, la France est le marché le plus important en montant avec 4,2Md€ (contre 1,6Md€ en 2021) et en nombre de transactions (21).



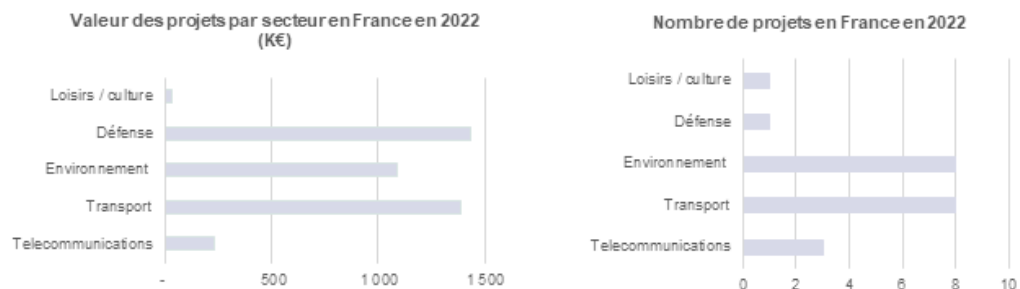
Source : EPEC (PPP conclus entre 2013 et 2022)



Source : EPEC

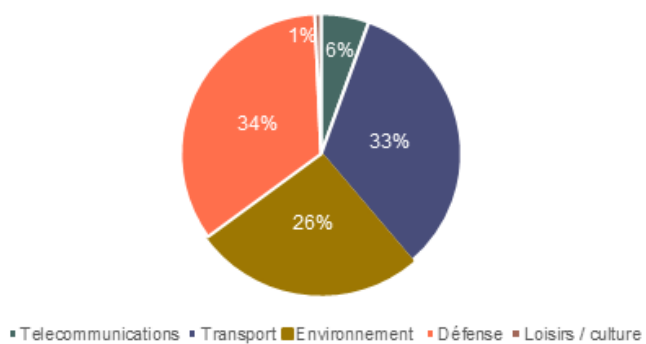
1 EPEC : the European PPP Expertise Centre
 2 PPP et concessions d'un montant supérieur à 10M€
 3 UE, GB, Turquie et les Balkans de l'Ouest

L'investissement public en 2022



Source : EPEC

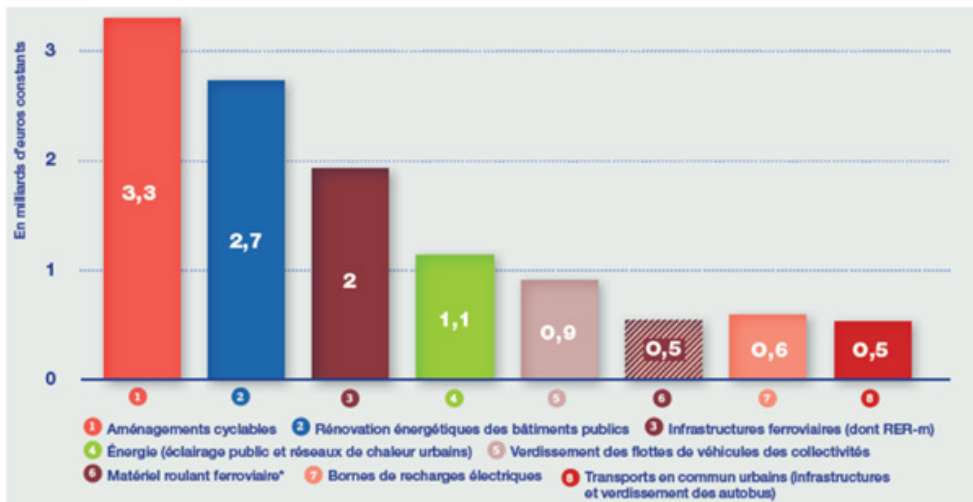
Répartition en valeur par secteur des projets en France en 2022



Source : EPEC

L'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale Bas-Carbone nécessitera une accélération des investissements « climat »

L'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) estime le besoin d'investissement public et privé dans les bâtiments, les transports et la branche énergie à 24 Md€¹ supplémentaires par an en moyenne d'ici 2030. La moitié de ces investissements supplémentaires devrait être réalisée par les collectivités soit 12 Md€.



Source : I4CE

En revanche, l'évaluation des impacts macroéconomiques de la transition écologique, réalisée par France Stratégie, porte sur un besoin net en investissement pour l'ensemble de l'économie par rapport à un scénario tendanciel de 2,5 points de PIB en 2030, soit un montant de 70 Md€² en 2030.

1 Hors agriculture, industrie, traitement des déchets, utilisation des terres, ainsi que les matériaux de construction, le matériel roulant ferré, les infrastructures fluviales et maritimes, les bateaux motorisés.

2 En valeur de prix 2021, hors effet de bouclage macro-économique

**L'activité de
Fin Infra en
2022, au cœur de
l'action publique
pour la transition
écologique**

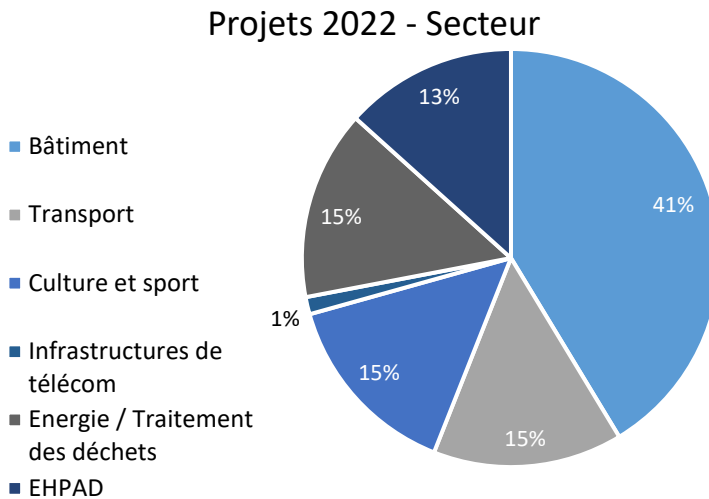
Au cours de l'année 2022, Fin Infra a travaillé sur 75 projets d'investissement, dont 48 projets portés par des collectivités territoriales ou leurs groupements et 27 projets portés par l'Etat ou ses opérateurs.

Les missions ont concerné :

- pour 46 projets, des missions d'accompagnement à la structuration des projets ;
- pour 12 projets, des missions d'accompagnement dans le cadre de la procédure d'attribution ;
- pour 17 projets, des missions d'accompagnement en phase d'exploitation.

La répartition sectorielle des projets est la suivante :

- 41% des projets (soit 31 projets) appartiennent au secteur bâtimentaire ;
- 15% des projets (soit 11 projets) relèvent du secteur des transports ;
- 15% des projets (soit 11 projets) relèvent de la culture et des sports ;
- 1% des projets (soit 1 projet) relèvent des infrastructures télécom ;
- 15% (soit 11 projets) relèvent de l'énergie et du traitement des déchets ;
- 13% (soit 10 projets) relèvent d'EHPAD.



En 2022, Fin Infra a été saisie de 54 nouveaux projets dont 41 concernant des collectivités ou leurs groupements et 13 portant sur des projets de l'Etat ou de ses opérateurs. Une part significative de ces projets se poursuivra sur l'année 2023. La liste des saisines intervenues au cours de l'année 2022 figure en annexe 2.

Parmi les projets les plus significatifs traités en 2022, il convient de noter :

- le plan de financement et de régulation de nouveaux réacteurs nucléaires de type EPR2 ;
- la préparation de la procédure d'attribution de la nouvelle concession du Stade de France ;
- la participation aux travaux préparatoires et au comité de pilotage de la ligne à grande vitesse « Grand Projet Sud-Ouest » ;
- la préparation et la conduite de la procédure de mise en concurrence de la future concession PariSanté Campus, qui sera dédié à la recherche, la formation et l'innovation dans le domaine du numérique pour la santé.

En complément de ces activités, Fin Infra a également réalisé de nombreux travaux internes pour le compte du Ministère de l'Economie, parmi lesquels :

- des travaux de réflexion pour contribuer à la mise en place d'une stratégie française, d'une part sur le développement de la filière hydrogène (en particulier sur le volet mobilités) et d'autre part sur la capture, le transport et la séquestration du carbone (pour les aspects infrastructures).
- des travaux internes en collaboration avec la Direction des Affaires Juridiques en vue de la publication d'une fiche de conseils méthodologiques sur l'appréciation des demandes de modification dans les contrats de concession dans le contexte général d'augmentation des prix.

Energies renouvelables et transition énergétique et écologique

Projets du nouveau nucléaire français

Fin Infra participe aux travaux des administrations sur les modalités de portage, de financement et de régulation du programme Nouveau Nucléaire français.

Le 10 février 2022, le Président de la République a annoncé le lancement d'un programme de construction de six nouveaux réacteurs nucléaires de technologie EPR2 avec une mise en chantier dès 2027 et une première mise en service en 2035. Combiné à la réduction des consommations d'énergie, au développement massif des moyens de production renouvelables et à la poursuite de l'exploitation du parc nucléaire existant, ce programme ainsi que la mise à l'étude de huit EPR2 supplémentaires et le développement des petits réacteurs modulaires (SMR) doit contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050 tout en assurant la sécurité d'approvisionnement énergétique.

Le rapport du gouvernement « Travaux relatifs au nouveau nucléaire » publié le 18 février 2022 porte sur les conditions de réalisation de ce programme. Ce rapport, qui répond à la demande de la Programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2028, synthétise les travaux conduits depuis 2019 par les administrations du Ministère de la Transition Ecologique et de Bercy avec la filière nucléaire. Il porte notamment sur les coûts du programme - estimé à 51,7Md€ (valeur 2020) -, le calendrier et les conditions de déploiement en France de nouveaux réacteurs nucléaires de technologie EPR2, ainsi que sur les enjeux de préparation industrielle de la filière française et de gestion des déchets radioactifs.

Fin Infra a participé aux travaux menés par les administrations avec EDF sur les enjeux de financement, de régulation et d'organisation de la construction de ces six nouveaux réacteurs nucléaires.

Le 7 novembre 2022, le décret instituant une délégation de programme interministérielle au nouveau nucléaire a été publié. Cette délégation est chargée d'assurer la supervision de la réalisation de programmes industriels de construction de nouveaux réacteurs électronucléaires en France. Son délégué a été nommé le 10 novembre 2022.





Accompagnement de Fin Infra sur les projets de production d'énergie photovoltaïque

Fin Infra a poursuivi en 2022 son accompagnement de différentes collectivités publiques sur des projets de production d'énergie photovoltaïque.

Fin Infra accompagne les acteurs publics en phase d'études du meilleur mode de réalisation pour la solarisation de foncier public : toitures, parkings et emprises au sol pouvant accueillir une production photovoltaïque. En particulier, plusieurs accompagnements ont été réalisés pour la mise en œuvre de conventions d'occupation du domaine public avec des régions, départements et communes ainsi que pour une direction interdépartementale des routes (procédures en cours).

Par ailleurs, au titre de sa mission obligatoire, Fin Infra a rendu en avril 2022 un avis sur l'évaluation préalable du mode de réalisation relative au projet d'installation d'une centrale photovoltaïque sur un des parkings des Aéroports de Lyon. Il s'agit du premier marché de partenariat lancé pour la production d'énergie photovoltaïque (production estimée à 4 049, 4MWh/an). L'électricité produite sera directement injectée sur le réseau privé de l'aéroport aux fins d'autoconsommation.

De plus, Fin Infra a noué un partenariat avec l'Agence de Gestion de l'Immobilier de l'Etat (« AGILE »), qui propose une activité de solarisation du foncier public de l'Etat, complémentaire avec l'offre de services proposée par Fin Infra.

Participation de FIN INFRA aux travaux préparatoires relatifs à la création d'un Fonds de garantie pour les contrats de « Power Purchase Agreement » privés

Fin Infra a contribué aux travaux relatifs à l'élaboration d'un dispositif de garantie des contrats à long terme d'approvisionnement en énergie verte à destination des industriels lancé en novembre 2022 par les ministres Bruno Le Maire, Agnès Pannier Runacher et Roland Lescure. Ce dispositif vise à garantir les producteurs d'énergie verte face au risque de contrepartie et ainsi permettre de crédibiliser et d'amplifier le développement de projets de développement d'énergies renouvelables privés.

Sa mise en œuvre fait suite aux recommandations d'un groupe de travail piloté par la Direction générale des entreprises et la Direction générale de l'énergie et du climat, en association avec des acteurs du secteur et les autres services de l'Etat (dont Fin Infra). Ce fonds permettra aux acteurs industriels de s'approvisionner en énergies vertes tout en contribuant à la stabilité de leurs coûts d'approvisionnement dans un contexte de forte incertitude sur les prix de l'énergie.

Accompagnement de Fin Infra sur les projets liés à la mobilité électrique

En 2022 Fin Infra a étendu son offre de services à l'accompagnement de porteurs de projets publics pour l'installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (« IRVE ») et a pris part aux différentes réflexions autour du déploiement des IRVE.

Fin Infra a notamment participé aux discussions relatives aux appels à projets pour le soutien du déploiement de stations de recharge haute puissance (axes métropoles et territoires) lancés par l'Etat dans le cadre du plan d'investissement « France 2030 ». L'enveloppe globale s'élève à 300 millions d'euros, dont 100 millions d'euros dès 2022. Cette initiative prévoit une prise en charge par l'Etat des coûts éligibles à hauteur de 30 % pour les stations « métropoles » et 40 % pour les stations « territoires ».



En septembre 2022, Fin Infra a participé à une conférence dédiée aux IRVE avec le Centre d'Expertise Français et d'Observation des Partenariats Public Privés (« CEF-O-PPP »), ayant pour objet une présentation de l'état des lieux de ce marché axée plus spécifiquement d'une part sur les bornes de rechargement ouvertes au public et, d'autre part, sur les différentes aides mises en place par le gouvernement. Fin Infra a présenté l'accompagnement qu'elle réalise auprès d'acteurs publics qui (i) appuient les collectivités dans la réalisation de leurs schémas directeurs (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement « CEREMA ») (ii) ou qui gèrent un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Ce travail a permis d'identifier les difficultés relatives à la détermination du montage le plus adapté pour un projet d'installation d'IRVE du fait de son objet composite qui varie en fonction notamment du périmètre confié au cocontractant. Fin Infra observe des pratiques très disparates allant de simples prestations de fourniture et d'installation de bornes jusqu'à la conception d'un projet global incluant la réalisation d'une étude de soutenabilité, la fourniture, l'installation, la maintenance et la supervision des bornes voire des prestations relatives à leur exploitation commerciale.

Avec notamment l'appui de l'IGD et de Fin Infra, le CEF-O-PPP a constitué un groupe de travail afin d'approfondir l'analyse des différents modes de gestion observés et des modèles économiques applicables aux IRVE à l'occasion duquel ont notamment été réalisés une dizaine d'entretiens auprès d'acteurs majeurs de ce marché. Les conclusions de ce groupe de travail seront rendues publiques courant 2023.

Transports

Contribution de Fin Infra au suivi et à la mise en œuvre des nouveaux contrats et avenants autoroutiers

En 2022, Fin Infra a poursuivi ses travaux d'analyse et de contre-expertise relatifs à la mise en œuvre des nouveaux contrats et des avenants aux concessions autoroutières.

Les services de l'Etat ont soumis à l'Autorité de régulation des transports quatre projets d'avenants visant à déployer de nouveaux contrats de plan pour les concessions APRR (Autoroutes Paris Rhin Rhône), AREA (Autoroutes Rhône-Alpes), SANEF (Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France) et SAPN (Société des Autoroutes Paris Normandie).

Ces projets d'avenant prévoient la réalisation de travaux écologiques tels que la création de parkings et voies réservées au covoiturage, de voies réservées aux transports collectifs et de pôles d'échange multimodaux. Les travaux incluent également la réalisation de parkings sécurisés pour les poids lourds ainsi que l'adossement et le réaménagement de certaines sections et la mise en flux libre d'une partie des réseaux.

L'année 2022 a également vu le lancement du dossier de consultation des entreprises pour la mise en concession de l'autoroute A412 entre Machilly et Thonon. Le montant des travaux est estimé à 210 M€.

Enfin, les services du Trésor ont procédé à l'analyse contradictoire du rapport n°2 de l'Autorité de régulation des transports sur l'économie générale des concessions autoroutières (« EGC2 »). Ce rapport esquisse notamment des propositions sur l'avenir des concessions autoroutières après la fin des contrats historiques soit entre 2031 et 2036.

Les projets ferroviaires : LGV Projet de ligne à grande vitesse « Grand projet Sud-Ouest »

Au printemps 2021, le Premier ministre a annoncé l'accélération de la réalisation de projets de lignes à grande vitesse : une ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse, une première phase de la ligne Montpellier-Perpignan ainsi que les aménagements ferroviaires des gares de Marseille et Nice préalables à la construction de la ligne nouvelle Provence Côte d'Azur. Ces investissements totalisant plus de 15 Mds€ doivent être financés à hauteur de 40% par l'Etat, 40% par les collectivités locales et 20% attendus de l'Union européenne.

En application de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, la « Société du Grand Projet du Sud-Ouest », regroupant la contribution des collectivités locales ainsi que des ressources fiscales dédiées, a été créée par l'ordonnance n° 2022-307 du 2 mars 2022. Les statuts de cet établissement prévoient qu'il soit affectataire des ressources fiscales dédiées pour assurer le financement d'une partie du projet et asséoir une capacité de remboursement d'un emprunt en complément des apports budgétaires apportés par les collectivités.

Pour assurer le bon déroulement du grand projet du sud-ouest (« GPSO »), a été institué un comité de pilotage. Ce comité est coprésidé par le Préfet d'Occitanie et les présidents des Conseils régionaux de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie. Fin Infra participe à ce comité

regroupant l'ensemble des parties prenantes : services de l'Etat, collectivités territoriales et groupements de collectivités territoriales financeurs, ainsi que le maître d'ouvrage, SNCF Réseau.

Projets dans le domaine de la santé et de la recherche

En 2022, Fin Infra est intervenue sur plusieurs grands projets dans le domaine de la recherche en santé : le projet PariSanté Campus et le projet Paris Saclay Cancer Cluster.

PariSanté Campus

Le projet PariSanté Campus est un programme de campus de recherche, de formation et d'innovation dans le domaine du numérique pour la santé, qui s'installera à l'horizon 2029 sur le site de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées (« HIA ») du Val-de-Grâce dans le 5ème arrondissement à Paris. Sur ce site, doivent ainsi être regroupés des opérateurs publics et privés de la recherche, de la formation initiale et continue, de l'innovation, de la valorisation de la recherche publique. S'agissant des opérateurs publics, le site doit accueillir des services administratifs et des équipes de recherche de plusieurs organismes publics de recherche (l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (« INSERM »), l'Université Paris Sciences et Lettres (« PSL »), le Health Data Hub, l'Agence du numérique en santé, l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (« INRIA ») et l'Agence de l'innovation en santé). Côté privé, des entreprises du secteur et notamment des start-ups, seront également présentes sur le site.

Le projet immobilier doit être réalisé en concession, le futur concessionnaire assurant la maîtrise d'ouvrage et la réalisation des travaux de réhabilitation et de réaménagement de l'ancien hôpital ainsi que l'entretien-maintenance du futur site en se rémunérant grâce aux loyers perçus auprès des occupants privés du site. La consultation pour l'attribution de cette concession a été lancée en décembre 2022.

Dans le cadre de ce projet, Fin Infra assiste les équipes du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la préparation et la conduite de la procédure de mise en concurrence de la future concession, en particulier sur les aspects juridiques et financiers. L'année 2022 a permis, à cet égard, d'affiner la modélisation financière du projet et de préparer le lancement de la phase de sélection des candidatures à l'attribution de la concession.

Paris Saclay Cancer Cluster

Plusieurs acteurs publics et privés (dont Sanofi, l'Institut Gustave Roussy, l'INSERM, l'Institut Polytechnique de Paris et l'Université Paris-Saclay) portent un projet de création d'un centre axé sur l'innovation en oncologie, appelé Paris Saclay Cancer Cluster. Ce projet serait accueilli à partir de 2028 dans un nouveau bâtiment situé à Villejuif proche de l'Institut Gustave Roussy. Ce bâtiment accueillerait des entreprises spécialisées dans le domaine de la recherche en oncologie, ainsi que des activités de services à ces entreprises.

Dans le cadre des échanges sur la mise en œuvre de ce projet, Fin Infra a été sollicitée pour conseiller les porteurs du projet pour la structuration juridique et financière de ce dernier (modalités de portage par une structure publique tierce à l'Etat, première évaluation des équi-

libres financiers du projet, le mode de réalisation, ...). Fin Infra continuera à accompagner les porteurs du projet en 2023.

Projets bâtimentaires pour l'éducation et l'enseignement supérieur

Projets immobiliers de résidences universitaires portés par les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires

En 2022, Fin Infra a été sollicitée au sujet de plusieurs projets dans le secteur du logement étudiant, en particulier pilotés par des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires (« CROUS »).

Au titre de sa mission obligatoire, Fin Infra a instruit l'évaluation préalable du mode de réalisation produite par le CROUS Grenoble-Alpes pour la réalisation de deux projets de création de résidences universitaires à Annecy et Saint-Martin-d'Hères. Fin Infra a émis en octobre 2022 un avis favorable sous certaines réserves pour le recours à un marché de partenariat. Le projet d'Annecy consiste en la construction d'une résidence universitaire de 298 logements (300 lits) pour une surface totale de 7 300 m². Le projet de Saint-Martin-d'Hères porte sur la construction d'une résidence universitaire de 500 logements pour une surface totale de 13 800m². Consécutivement à ses avis, le CROUS Grenoble-Alpes a lancé deux procédures de consultation en novembre 2022 pour la conception, la construction, le gros entretien renouvellement et le financement de ces deux résidences universitaires en marchés de partenariats.

Fin Infra a également été sollicitée par le CROUS de Lyon pendant la phase de dialogue compétitif lancé en vue de la création de résidences étudiantes et de la valorisation de services associés sur le campus Porte des Alpes de l'Université Lyon Lumière sur les communes de Bron et de Saint Priest. Cette sollicitation avait pour objet d'échanger sur des propositions



formulées par les candidats s'agissant de la structuration juridique et financière des offres. Le CROUS de Lyon a, en outre, tenu Fin Infra régulièrement informée des étapes de la procédure et lui a présenté l'analyse des offres.

Par ailleurs, Fin Infra a également assisté le CROUS d'Orléans sur divers projets de création de logements étudiants.

Enfin, Fin Infra a participé en 2022 à un groupe de travail, mis en place à l'initiative du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, visant d'une part à partager les retours d'expériences des CROUS dans leurs différents projets de construction de résidences universitaires et d'autre part à échanger sur les bonnes pratiques pour la mise en œuvre de leurs futurs projets, y compris au travers de sociétés universitaires locales immobilières (« SULI ») ou de marchés de partenariat.

Le plan d'investissement « Marseille en Grand » pour la rénovation des écoles de Marseille

Fin Infra est impliquée depuis 2021 dans la mise en œuvre d'un grand plan d'aide de l'Etat à la Ville et à la Métropole de Marseille, dénommé « Marseille en Grand ». Ce plan prévoit la mise en place d'un plan d'investissement de 1,2 milliard d'euros sur huit ans pour la rénovation de 188 écoles. Le soutien de l'Etat pour la réalisation de ce projet s'élève à 400 millions d'euros. En complément, l'Etat apportera une garantie à hauteur d'un montant maximum de 650 millions d'euros afin de faciliter la mise en place d'un financement bancaire.

Ce projet de grande ampleur devrait être réalisé dans le cadre d'un marché de partenariat conclu entre la Ville et une société publique d'aménagement d'intérêt national (la « Société Publique des Ecoles de Marseille »), dont l'Etat et la Ville de Marseille sont co-actionnaires à parité. Cette société a été créée en janvier 2022.

La Société Publique des Ecoles de Marseille a entamé divers chantiers pour la mise en œuvre du projet, en particulier depuis la nomination de son directeur général en septembre 2022.

Après avoir participé aux travaux en amont avec la Ville de Marseille, le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ainsi que les autres directions du Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique dès 2021 pour identifier le montage juridique et financier le plus adapté aux exigences de la Ville de Marseille et à la protection des intérêts de l'Etat, Fin Infra a pris part à la négociation des statuts et du pacte d'actionnaires de la Société Publique des Ecoles de Marseille, ainsi qu'à la mise en œuvre de la procédure de constitution de la société. Par ailleurs, le directeur de Fin Infra siège au Conseil d'Administration et au comité d'audit de la Société Publique des Ecoles de Marseille.

Fin Infra a également commencé à accompagner la Société Publique des Ecoles de Marseille dans la mise en œuvre du projet. Dans le cadre de son rôle dans le processus de mise en œuvre de marchés de partenariat, Fin Infra devra également émettre en 2023 un avis sur le rapport d'évaluation des modes de réalisation justifiant l'intérêt du recours à un marché de partenariat.

Équipement à vocation sportive et événementielle : le renouvellement de la concession du Stade de France

La concession actuelle du Stade de France arrive à expiration le 30 juin 2025. Après avoir analysé les différents montages envisageables pour la gestion du Stade après cette date, il a été décidé de poursuivre l'exploitation de cet équipement en concession.

Le nouveau concessionnaire sera chargé de réaliser des travaux de modernisation du Stade de France et d'assurer l'entretien-maintenance de cette infrastructure, en contrepartie de la perception des recettes liées à l'organisation d'événements sportifs et culturels dans le futur stade.

Fin Infra a été désignée comme pilote du renouvellement de la concession actuelle, en lien avec la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et paralympiques (« DIJOP »), la Direction des Sports, la Direction du Budget et la Direction de l'immobilier de l'Etat (« DIE »). Les Fédérations Françaises de Football et de Rugby, principales utilisatrices du Stade, seront également étroitement associées à la procédure.

A ce stade, des conseils ont été désignés mi-septembre 2022 pour accompagner l'Etat en matière technique, économique, juridique et financière sur ce projet. Les travaux de préparation du dossier de consultation des entreprises en vue du lancement de la procédure d'attribution de la nouvelle concession ont ainsi débuté en octobre 2022. La consultation pour le renouvellement de la concession doit être lancée en 2023.



Dans ce cadre, Fin Infra a rencontré l'ensemble des parties prenantes du dossier (collectivités territoriales, Préfecture de police, administrations centrales concernées, Fédérations sportives, ...) et a effectué une visite de plusieurs stades à Londres, notamment le stade de Wembley appartenant à la Fédération de football d'Angleterre, et Amsterdam, afin de comparer les prestations offertes par des stades plus modernes et d'obtenir des informations sur leur modèle économique.

Activité européenne et internationale

En 2022 Fin Infra a poursuivi sa contribution aux travaux internationaux auxquels se sont tenus le plus souvent en modalité duale (présentiel et virtuel) tandis que les coopérations bilatérales ont repris. L'année 2022 a été marquée par l'aboutissement de l'initiative internationale FAST-Infra mise en place dans le cadre du One Planet Summit initié par le Président Macron, à laquelle Fin Infra a participé. Pour mettre en place la labellisation des projets d'infrastructure soutenable dans le monde FAST-Infra coopère avec la plateforme multilatérale SOURCE de préparation de projets d'infrastructures durables, ainsi qu'avec Bloomberg et le Global Infrastructure Basel (« GIB »).

Union européenne

Suite au lancement en 2021 du « Global Gateway » par l'Union européenne, les travaux de mise en œuvre se sont poursuivis en 2022 en vue de préciser les volets opérationnels de l'intervention de l'UE en matière notamment de soutien aux infrastructures dans le monde, avec un suivi et une contribution de Fin Infra à ces travaux en Conseil de l'UE. Fin Infra est un membre fondateur de l'EPEC (European PPP Expertise Center) et contribue à ses travaux. L'EPEC est l'instance de l'UE où se retrouvent les représentants des États membres en charge des infrastructures pour valider des documents de référence sur les infrastructures et les PPP, avec la participation de la Commission européenne et surtout de la Banque européenne d'investissement (« BEI ») qui lui sert de secrétariat.

Institutions multilatérales

Fin Infra contribue activement aux travaux du G20 sur les infrastructures (G20 Infrastructure Working Group – IWG) et représente la France à l'IWG en lien avec le service des affaires multilatérales et du développement (SAMD) de la direction générale du Trésor. En 2022, sous la présidence de l'Indonésie, les travaux du G20 se sont poursuivis en particulier sur le développement d'indicateurs pour la mise en œuvre des Principes du G20 pour les investissements dans les infrastructures de qualité (QII Principes) sur la base des travaux réalisés par la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale. Le G20 a en outre fait avancer les réflexions sur les potentialités d'accroître la dimension numérique et technologique des investissements dans les infrastructures. Dans le cadre du G7 les travaux se sont organisés sous la forme d'un nouveau groupe de travail (Partnership for Global Infrastructure Investment - PGII) composé des représentants des ministères des Affaires étrangères et des ministères des Finances, avec la participation de Fin Infra.

Fin Infra est un contributeur aux travaux de la Commission économique pour l'Europe des Nations-Unies (CEE-NU) sur les infrastructures et les PPP (Working Party on PPP). Fin Infra est membre de la délégation, en lien avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et la Représentation permanente de la France à Genève, et représente en outre la France au Bureau du Working Party PPP de la CEE-NU. Les travaux de la CEE-NU ont pour objet

de mettre en œuvre les « Principes directeurs relatifs aux partenariats public-privé pour les Objectifs du développement durable » (Guiding Principles on PPP for the SDGs). En 2022, les travaux ont permis de faire aboutir le projet de Loi modèle PPP-Concession comme standard de la CEE-NU, ainsi que celui d'un cadre méthodologique d'évaluation de projet.

Fin Infra assure la représentation de la France dans le cadre des travaux du Réseau de l'OCDE des Hauts représentants infrastructure et PPP, et contribue aux procédures de validation de ses travaux dans le contexte du Comité de gouvernance publique (« CGP ») dont il dépend. Fin Infra contribue également aux autres travaux de l'OCDE sur les infrastructures.

La plateforme multilatérale SOURCE de préparation des projets d'infrastructure durables

Dans le cadre des travaux multilatéraux et bilatéraux de Fin Infra et de la Direction générale du Trésor, la diffusion de la plateforme multilatérale SOURCE de préparation des projets d'infrastructure de qualité constitue le moyen clé d'accélérer le développement des capacités institutionnelles de préparation des infrastructures durables et bancables, condition préalable à l'augmentation des investissements privés dans les infrastructures durables pour les pays qui le souhaitent.

Dans le cadre du Sommet des Chefs d'Etats de mai 2021 à Paris pour le financement des économies africaines, la déclaration finale de la cinquantaine de Chefs d'Etats avait souligné l'importance de la diffusion de la plateforme multilatérale SOURCE pour le développement des capacités en Afrique. Dans le cadre de sa mise en œuvre, avec l'accompagnement de Fin Infra, la Direction du Trésor a apporté en 2022 une contribution financière au déploiement de SOURCE dans les pays africains qui le souhaitent, avec l'Afrique du Sud comme premier bénéficiaire.

Dans le cadre d'un partenariat France-Allemagne, deux projets pilote sont en préparation en France et en Allemagne pour l'utilisation de la plateforme multilatérale SOURCE par des collectivités locales respectives de chaque pays. En France, un projet exemplaire d'infrastructure durable dans le domaine du ferroviaire et de la logistique est en préparation avec la plateforme SOURCE : « Somain, Porte ferroviaire », infrastructure durable de pôle ferroviaire international pour le transport et le stockage du fret à Somain (département du Nord). En 2022 Fin Infra a participé à la première réunion du Comité de pilotage rassemblant des représentants de la préfecture, de la région des Hauts-de-France, des collectivités locales, d'Euralogistic – le pôle d'excellence de la région, ainsi que de partenaires privés mobilisés pour la mise en œuvre du projet.

Initiative internationale FAST-Infra

Au cours de 2022 l'initiative FAST-Infra lancée sous les auspices du One Planet Summit a abouti à la création de l'association FAST Infra Group (« FIG ») comme véhicule de pilotage et de mise en œuvre de l'initiative. Celle-ci a pour principal objet l'établissement d'un label des projets d'infrastructures durables à portée internationale. En collaboration avec la plateforme multilatérale SOURCE de préparation de projets, ainsi que Bloomberg et GIB, l'initiative prévoit ainsi d'attribuer le label à des projets partout dans le monde et au développement d'un pôle de recherche et développement sur les données des infrastructures.

Gouvernance des établissements publics

Solideo

La SOLIDEO est un établissement public industriel et commercial (EPIC) chargé du financement, de l'aménagement et de la supervision des ouvrages construits ou rénovés dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle est elle-même directement maître d'ouvrage de plusieurs aménagements phares tels que la ZAC du Village Olympique et Paralympique et la ZAC du Cluster des médias. Son budget s'établit à 3,2 milliards d'euros HT (valeur 2016) d'investissements, dont 1,4 milliard provient de l'Etat et des collectivités territoriales.

Fin Infra représente le Ministre de l'Economie au sein du conseil d'administration de la SOLIDEO. Sa mission est de suivre la réalisation des travaux ainsi que le financement de ces derniers et d'autoriser les organes de direction à prendre les décisions nécessaires à la réalisation des missions qui ont été confiées à la SOLIDEO.

Paris La Défense

Sur le plan institutionnel, Fin Infra a participé activement aux travaux préparatoires ayant abouti à la publication de l'ordonnance n° 2022-1421 du 10 novembre 2022 relative au régime budgétaire et comptable de l'établissement local Paris La Défense. Ce régime spécifique permet de tenir compte des contraintes liées à l'activité d'aménagement définie aux articles L.328-1 et suivant du code de l'urbanisme et du statut d'établissement public local industriel et commercial de l'établissement.

L'établissement a par ailleurs engagé un important travail partenarial avec l'Agence Parisienne d'Urbanisme qui a conduit à l'élaboration d'un rapport « Portrait de la Défense 2040 » portant sur la résilience face au défi climatique, l'aménagement urbain et paysager et l'attractivité du territoire.

Le contrat de délégation de service public conclu en 2021 pour moderniser les parcs de stationnement du quartier, le plus important d'Europe, est entré en phase d'exploitation.



Grand Paris Aménagement

Grand Paris Aménagement (« GPA ») a fêté cette année ses 60 ans. L'Agence foncière et technique de la région parisienne (« AFTRP »), devenue ensuite Grand Paris Aménagement avait été créée en 1962 aux fins, dans un premier temps de conduire l'action foncière et d'accompagner la création des villes nouvelles et la réalisation de grands équipements.

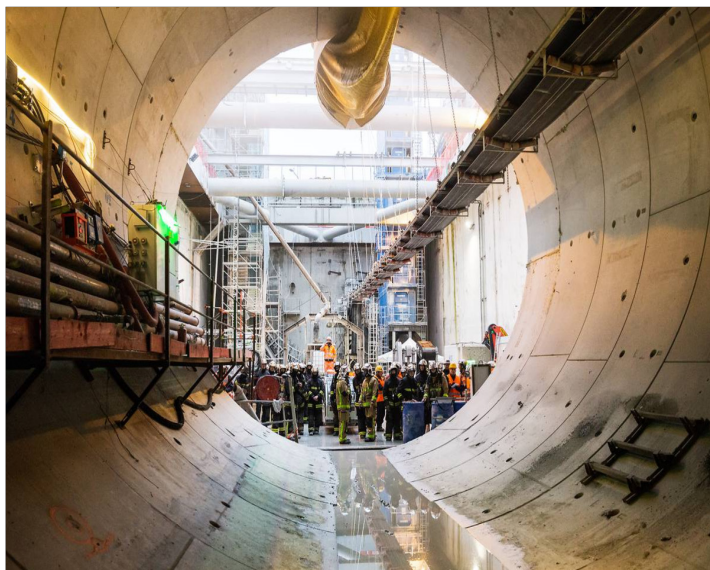
Cette année GPA a engagé une grande consultation des opérateurs immobiliers sous la forme d'un appel à manifestation d'intérêt (« AMI ») afin de référencer ses futurs partenaires et a décidé de rendre publiques les conclusions de cette consultation au cours d'une soirée organisée à la Maison de l'architecture à Paris. Le référencement a porté sur chacun des 16 grands enjeux identifiés par l'Etablissement. Il a permis de faire émerger une grande diversité d'entreprises répondant sur tout type d'opérations immobilières. Les résultats de cet AMI sont disponibles en ligne sur le site de Grand Paris Aménagement.

Société du Grand Paris

L'année 2021 a été marquée par des ajustements de la feuille de route de la Société du Grand Paris avec d'une part une actualisation des plannings de mise en service des lignes du Grand Paris Express tenant compte de l'impact de la crise sanitaire sur les chantiers et d'autre part de nouveaux axes stratégiques tenant compte des enjeux environnementaux et d'urbanisation des quartiers de gare.

Les travaux de construction du nouveau métro, interrompus lors des confinements, ont repris avec 130 chantiers en cours mobilisant 8 000 compagnons. Le creusement de la ligne 15 sud s'est achevé au cours de l'année alors que les deux premiers tunneliers de la ligne 18 ont été mis en service.

La Société du Grand Paris a poursuivi la levée des financements à hauteur de 7,5 Md € en 2021 au travers notamment d'émissions obligataires vertes.



Partenariats et coopération avec des agences nationales

Partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Fin Infra a signé le 28 janvier 2022 une convention avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (« ANCT ») afin de proposer aux collectivités une offre de services avec des compétences complémentaires.

Dans le cadre de cet accord l'ANCT est chargée de repérer les projets complexes pour lesquels un accompagnement de Fin Infra paraît souhaitable et possible lorsque l'ingénierie locale n'est pas suffisante ou disponible.

Cette convention matérialise un partenariat engagé depuis 2020 et qui s'est poursuivi en 2022 avec les communes éligibles au programme Action Cœur de Ville au profit desquelles Fin Infra propose un accompagnement dédié sur les aspects liés au montage juridique et financier de certains projets du programme.

L'ANCT articulant son action autour de trois programmes, les territoires et la ruralité, la politique de la ville, le numérique, le partenariat avec Fin Infra est amené à se poursuivre sur de nouveaux secteurs. En particulier, l'ANCT et Fin Infra ont initié en 2022 une coopération portant sur l'accompagnement conjoint de collectivités dans le secteur des télécommunications, et plus particulièrement dans le domaine des réseaux de communication à haut très débit (fibre optique).

La France a lancé en 2013 le Plan France Très Haut Débit avec l'objectif ambitieux du déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire français d'ici fin 2022. Ainsi, tous les départements (parfois réunis au sein de syndicats mixtes, pouvant inclure la région, des communes et des communautés de communes) ont lancé des procédures pour le déploiement de la fibre optique, ainsi que son exploitation technique et commerciale dans des zones peu ou moyennement denses non couvertes par l'initiative privée (réseaux d'initiative publique).

En 2022, Fin Infra a accompagné un syndicat mixte en phase d'exécution contractuelle dans le cadre d'une évolution de l'actionnariat d'une société délégataire. L'intervention de Fin Infra dans ce secteur est amenée à se poursuivre en 2023, d'autres projets étant d'ores et déjà identifiés.

Coopération avec l'Agence Nationale d'Appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

Fin Infra a poursuivi en 2022 son action aux côtés de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (« ANAP ») et de la Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie (« CNSA ») pour la mise en œuvre du plan d'aide à l'investissement dans le secteur médico-social voté dans le cadre du Ségur de la Santé. Ce plan est doté de 2,1 milliards d'euros pour la période 2021-2025.

Fin Infra accompagne en particulier les porteurs de projets sur les aspects liés (i) au choix du montage juridique approprié, (ii) à la préparation et au dimensionnement du modèle économique et financier (détermination de l'impact du projet sur les tarifs, définition du montant nécessaire de subvention, etc.) et (iii) à l'accompagnement dans la recherche de financements. Fin Infra intervient également de manière plus générale sur des sujets de doctrine juridiques et financiers.

L'animation de l'écosystème français et international du financement de l'investissement public

Actions de formation

Au cours de l'année 2022, Fin Infra a animé plusieurs formations auprès de différents publics sur des thématiques relatives aux infrastructures publiques et à leur financement.

Fin Infra a ainsi animé à l'attention de membres de la Cour des Comptes une formation sur la réalisation de projets d'investissements publics au travers de montages complexes ayant pour objectif une présentation de l'ensemble des montages pouvant être utilisés pour réaliser des investissements publics ainsi que des modalités de financement privé de ces projets.

Comme chaque année Fin Infra est intervenue au Master Infrastructure Project Finance de Ecole des Ponts Paris Tech pour présenter son organisation et son rôle dans le développement des projets d'infrastructures publiques en France et à l'étranger.

Fin Infra a également contribué à la rédaction de documents internes aux services de l'Etat portant notamment sur l'analyse des effets budgétaires des contrats publics à financement privé.

Coordination et partage d'expérience

Fin Infra a continué à participer en 2022 aux travaux de plusieurs instances spécialisées dans le domaine de l'investissement public ou des partenariats publics-privés. Ainsi, au sein des commissions juridique et financière de l'Institut de la gestion déléguée (« IGD »), Fin Infra contribue notamment aux travaux du groupe de travail « allocation des risques » dont les conclusions ont été présentées lors de l'édition 2022 de la Paris Infracweek, au cours d'une table ronde à l'occasion de laquelle est intervenu le directeur de Fin Infra.



Enfin, le partage d'expériences porté par Fin Infra dans le domaine de l'investissement public se traduit par de nombreuses interventions ou participation à des conférences tout au long de l'année, en particulier lors de la Paris InfraWeek au cours de laquelle le directeur de Fin Infra a animé une table ronde sur le thème : « Energy Autonomy : The Race to Net-Zero Infrastructure ».

En outre, le directeur de Fin Infra est intervenu à la Long Term Infrastructure Investors Association « LTIIA » en juillet sur le thème des grands défis en matière de transition énergétique et climatique, lesquels appellent des solutions et montages innovants pour concevoir et financer les investissements nécessaires.

Le directeur de Fin Infra a également participé à une table ronde organisée par la Société Française d'Énergie Nucléaire sur le thème du financement du nouveau nucléaire. Enfin, Fin Infra est intervenue à l'occasion du séminaire organisé par Electric-Road en juin 2022 en vue de dresser un état des lieux des déploiements d'IRVE ouvertes au publics (basé sur le baromètre du ministère de la transition énergétique et de l'Association Avere France) ainsi que des aides mises en place pour favoriser le déploiement de cette nouvelle activité.

Coopérations bilatérales

Fin Infra a organisé en 2022 une stratégie des priorités pour les collaborations internationales en matière d'infrastructure et de partenariats publics-privés avec la consultation des autres services du Trésor. Sur cette base de nombreuses coopérations bilatérales se sont poursuivies ou ont été lancées, notamment avec le Brésil, la Croatie, la Bosnie, le Qatar, le Koweït et l'Afrique du Sud.

A titre d'illustration, le Service économique régional (« SER ») de Doha a organisé les 21 et 22 mars 2022 à Doha une séquence dédiée aux partenariats public-privé qui a notamment permis à deux experts de Fin Infra et à une dizaine d'entreprises françaises (Engie, Egis, Société Générale, Veolia...) de présenter l'expérience française en matière de partenariats publics privés lors d'une conférence coorganisée avec le Ministère des finances, le Ministère du Commerce et de l'Industrie du Qatar et la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Qatar.

Ce déplacement a également donné lieu à une visite au Service économique régional de Koweït. L'équipe de Fin Infra a participé à un séminaire d'une demi-journée entre entités publiques incluant une présentation par Fin Infra de l'expérience française des partenariats publics privés et une présentation par la Kuwait PPP Unit (« KAPP »). Etaient représentés la KAPP mais également d'autres ministères et services (Direction des affaires juridiques du Conseil des Ministres (Fatwa), Ministère de l'Électricité, de l'Eau et des Énergies Renouvelables, Ministère des Travaux Publics, State Audit Bureau, Secrétariat général du conseil suprême pour la planification et le développement).

En outre, Fin Infra collabore depuis l'été 2022 avec l'Afrique du Sud dans le cadre d'échanges dématérialisés portant chacun sur une problématique spécifique identifiée préalablement et permet à Fin Infra et à Infrastructure South Africa (« ISA ») d'échanger sur les modalités de gestion des différentes thématiques identifiées dans les deux pays respectivement. Les échanges ont porté plus particulièrement sur l'évaluation des risques des projets et leur quantification dans le cadre des évaluations comparatives des modes de réalisation.

Une communication qui se renforce

Dans la continuité des actions de communication externe initiées en 2021, l'actualisation du site internet de Fin Infra doit permettre à l'offre de services de Fin Infra d'être mieux connue auprès des porteurs de projets d'investissement.

En complément, Fin Infra s'est dotée d'un second canal de communication avec la création d'une page dédiée à l'activité de Fin Infra sur le réseau social professionnel LinkedIn. Cette page qui rencontre un succès important permet à Fin Infra de communiquer régulièrement sur son actualité et de partager les différentes publications de la Mission (offre de services mise à jour, publications sur des thématiques relatives au financement des projets...).

S'agissant d'actions de communication interne à la Direction générale du Trésor, la fin de l'année 2022 a été marquée par le lancement de la newsletter trimestrielle « Flash Infras » qui a pour objet de dresser un panorama des projets d'infrastructure les plus significatifs.

Enfin, Fin Infra poursuit sa mission d'animation et de connaissance du marché des infrastructures par le biais de différents échanges avec les acteurs de ce marché au cours d'événements professionnels (Chaire de droit des contrats publics de l'Université Jean Moulin Lyon 3, ...) ou lors de rencontres en lien avec l'IGD et le CEF O PPP notamment.

Annexe 1 :

Sélection de projets

représentatifs de

l'activité variée de

Fin Infra



Porteurs de projet

Commune de Montbrison

Nom du projet

Château Lachèze

Montant de l'investissement

N/A

Date

Lancement fin 2022

Contexte du projet

La Ville de Montbrison est propriétaire d'un bâtiment d'environ 6.000m² datant du XIX^{ème} siècle actuellement inoccupé appelé château Lachèze, situé à proximité du centre-ville. Ce bâtiment est aujourd'hui dans un état dégradé.

Souhaitant redynamiser l'offre touristique sur son territoire, la commune souhaite lancer un appel à projets sur ce bâtiment, afin de susciter l'émergence de projets d'investissement dans ce bâtiment, en vue d'exploiter des activités dans les domaines de la restauration ou de l'hôtellerie ou en vue de la mise en valeur de savoir-faire locaux, par exemple. L'appel à projets a été lancé le 19 décembre 2022.

Travaux réalisés par Fin Infra

Fin Infra a assisté la commune de Montbrison en 2022 dans la préparation des documents de l'appel à projets et poursuivra son accompagnement en 2023 lors de la phase d'analyse des propositions.



Porteur de projet

Direction générale de la gendarmerie nationale

Nom du projet

Renégociation de baux emphytéotiques administratifs
Réflexions sur le choix de mode de réalisation de nouveaux
projets de casernes de gendarmerie

Montant de l'investissement

N / A

Date

Fin Infra intervient sur ces projets depuis fin 2019.

Contexte des projets

- Renégociation de baux emphytéotiques administratifs dans le cadre de BEA dits « aller-retour » pour la construction de nouvelles casernes de gendarmerie

Dans le cadre de la loi d'orientation pour la sécurité intérieure de 2002, les collectivités territoriales ont été autorisées à faire construire sur leur territoire des locaux destinés à accueillir des casernes de gendarmerie au travers de montages impliquant le recours à des baux emphytéotiques administratifs (BEA) assortis d'une Convention de Mise à Disposition. Le recours à ce type de montages dits « allers-retours » n'est plus possible depuis 2015.

Ces contrats prévoyaient une mise à disposition du terrain par une collectivité à un emphytéote chargé de la construction de l'ouvrage. La collectivité loue les locaux construits à l'emphytéote dans le cadre d'une convention de mise à disposition (d'une durée identique à celui du BEA), et sous-loue ces locaux à la gendarmerie dans le cadre d'un bail de 9 ans. Ces baux prévoient le plus souvent une réestimation locative à chaque renouvellement (tous les 9 ans) par le service des domaines.

Pour un certain nombre de collectivités, ce montage s'avère aujourd'hui difficilement soutenable d'un point de vue financier, en raison de la réévaluation à la baisse du loyer payé par la gendarmerie nationale au moment de la réestimation de la valeur locative (souvent de petites communes rurales dans lesquelles la valeur locative peut significativement diminuer), et parfois également d'une décorrélation de l'indexation triennale du loyer dû à l'emphytéote (parfois indexé selon l'indice du coût de la construction, qui a en particulier significativement augmenté ces derniers mois) et du loyer versé par la gendarmerie (le plus souvent indexé selon l'indice ILAT).

Annexe 1 : Sélection de projets représentatifs de l'activité variée de Fin Infra

- Renégociation de baux emphytéotiques administratifs dans le cadre de BEA pour l'exploitation et la rénovation de casernes de gendarmerie existantes

Avant 2015, plusieurs collectivités ont eu recours à des BEA pour confier l'entretien-maintenance et/ou des travaux de rénovations de casernes de gendarmeries existantes à un Emphytéote. Dans ce cas, l'Emphytéote verse généralement un « canon emphytéotique » en contrepartie du transfert des casernes existantes, et reçoit un loyer directement de la part de la gendarmerie. Dans ce type de contrat, les collectivités ne subissent pas de risque de décorrélation de loyers mais certaines d'entre elles rencontrent des difficultés financières importantes dans le cas d'une désaffectation d'une caserne suite à une réorganisation ou à la suppression d'une unité de gendarmerie, lors de laquelle la collectivité concernée est obligée de verser une indemnité souvent significative à l'emphytéote.

- Réflexion sur le mode de réalisation de nouvelles brigades de gendarmeries pour la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale

Le déploiement de 200 nouvelles brigades de gendarmerie (fixes et mobiles) en zone rurale ou périurbaine est envisagé dans le cadre du projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (la « LOPMI ») pour la période 2022-2027.

Travaux réalisés par Fin Infra en 2022

En partenariat avec la DIE et la DGGN, Fin Infra intervient auprès des collectivités territoriales concernées pour les assister dans la revue de la documentation contractuelle et financière attachée au BEA qu'elles ont conclues, afin d'identifier les marges de renégociation existantes. Elle accompagne également les collectivités dans le cadre des négociations avec leur co-contractant.

En 2022, Fin Infra a poursuivi cet accompagnement et a été saisie par de deux nouvelles communes ainsi qu'un département dans la renégociation des conditions de leur BEA et l'estimation des conditions d'une éventuelle résiliation.

A l'occasion de l'examen du projet de loi LOPMI, le bureau du budget et de la réglementation de la Sous-direction de l'immobilier et du logement de la Direction générale de la gendarmerie nationale en charge de la mise en œuvre des projets immobiliers de la gendarmerie (en lien avec les services locaux) a sollicité Fin Infra en vue d'un appui dans ses réflexions sur le choix du mode de réalisation de ses projets de construction de nouvelles brigades.



Porteur de projet

Préfecture du Rhône – Direction départementale des territoires du Rhône (DDT)

Nom du projet

Cité Administrative d'Etat de Lyon (CAE de Lyon)

Montant de l'investissement

67 M€

Date

Depuis 2019

Contexte du projet

La Cité administrative de l'Etat, actuellement composée de 4 bâtiments construits entre 1976 et 1988 n'est plus adaptée au fonctionnement des administrations et n'offre plus des conditions de travail et d'accueil du public satisfaisantes.

L'actuelle Cité administrative de l'Etat va être démolie et reconstruite dans le cadre d'un marché de partenariat, qui inclura la valorisation de 30 000 m² de droits à construire (phase 2). La livraison est attendue en 2027. Dans ce projet, il est attendu par l'Etat que les produits de valorisation des droits à construire financent à minima l'intégralité des besoins de surface de l'Etat.

La future Cité administrative de l'Etat permettra le relogement, à horizon 2026, a minima, de la DDT, de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de Sécurité sociale (MNC). D'autres administrations seront identifiées au cours du dialogue.

Le projet de CAE de Lyon fait partie des 39 projets de cités administratives labellisés par la Conférence Nationale de l'Immobilier Public (CNIP), puis validés par le ministre de l'action et des comptes publics, illustrant la volonté gouvernementale d'investir au bénéfice des territoires, pour l'amélioration des conditions d'accueil du public et de travail des fonctionnaires, tout en contribuant de façon exemplaire à la transition énergétique.

La phase de dialogue compétitif est en cours, une première offre a été remise en octobre 2022 par les 4 groupements candidats admis à concourir.

Travaux réalisés par Fin Infra en 2022

Fin Infra a assisté la DDT du Rhône pour la préparation de l'Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC) et la revue des différentes pièces juridiques et financières du dossier de consultation. L'AAPC a été publié le 24 février 2022.

Fin Infra assiste la DDT du Rhône pendant la phase de dialogue en complément et relecture des travaux réalisés par les assistants à maîtrise d'ouvrage conseillant la DDT du Rhône sur ce projet (revue de l'analyse des offres réalisée par les conseils de la DDT, participation aux échanges avec les groupements candidats).



Porteur de projet

Communauté d'agglomération Paris Saclay

Nom du projet

Centre aquatique La Vague

Montant de l'investissement

N/A

Date

T3 2022

Contexte du projet

Au 1er janvier 2021, le contrat de concession du centre aquatique « La Vague », située dans la Communauté d'agglomération de Paris Saclay a été renouvelé. Les conditions sanitaires ont fortement impacté l'exercice 2021 notamment avec une fermeture totale de l'équipement sur les deux premiers trimestres de l'année 2021. Ainsi, le délégataire a constaté une modification des conditions d'exploitation de son établissement et formulé une demande indemnitaire à la collectivité publique.

Travaux réalisés par Fin Infra

Fin Infra accompagne la Communauté d'agglomération dans la gestion contractuelle des conséquences juridiques et financières de cette fermeture sur l'économie générale du contrat de concession.

Porteur de projet

EHPAD Le Grand Chêne – Saint Varent



Nom du projet

Rénovation et restructuration de l'établissement

Montant de l'investissement

12M € pour 100 lits

Date

Depuis 2020

Contexte du projet

Le Ségur de la Santé a prévu un ambitieux plan d'aide à l'investissement dans le secteur médico-social doté de 2,1 milliards d'euros sur la période 2021-2025. Si les besoins sont avérés, les projets se concrétisent parfois tardivement. Pour assurer une mise en œuvre rapide et performante des projets, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (« CNSA »), l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (« ANAP ») et Fin Infra ont déployé une offre de services dédiée visant à apporter un appui méthodologique aux gestionnaires porteurs de projets en matière d'ingénierie technico-financière et de pilotage de projets. Fin Infra accompagne en particulier les porteurs de projets sur les aspects liés :

- au choix du montage juridique approprié,
- à la préparation et au dimensionnement du modèle économique et financier (détermination de l'impact du projet sur les tarifs, définition du montant nécessaire de subvention, etc.) et
- à l'accompagnement dans la recherche de financements. Fin Infra intervient également de manière plus générale sur des sujets de doctrine juridiques et financiers.

Travaux réalisés par Fin Infra

En 2022 Fin Infra a assisté l'établissement sur la préparation du dossier de demande d'aide à l'investissement déposé en juillet. Cet accompagnement portait notamment sur la modélisation financière des impacts du projet. Des échanges sont en cours depuis avec les services du département ainsi que ceux de l'Agence Régionale de Santé pour finaliser le plan d'investissement.



Porteurs de projet

Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE)

Types de projets

Concession

Montant de l'investissement

Environ 30M€

Date

Depuis 2021

Contexte du projet

Le Syane et 10 autres syndicats d'énergie ont conclu en 2020 avec la société SPBR1, une filiale de la société Easy Charge, une concession d'exploitation d'un réseau de bornes de recharge de véhicules électriques situé dans le quart Sud-Est de la France. En début de concession, ce réseau comprenait environ 900 bornes.

L'exécution de ce contrat a été perturbée par la crise sanitaire. En outre, elle doit aujourd'hui tenir compte de la forte dynamique du marché des véhicules électriques et de la demande croissante pour les infrastructures de charge. Le schéma directeur réalisé par le Syndicat confirme cette forte croissance, avec un besoin en bornes de recharge pour véhicules électriques supérieur aux hypothèses initiales de la concession.

Travaux réalisés par Fin Infra

Fin Infra a assisté le Syane dans le cadre des négociations avec le concessionnaire portant sur la demande indemnitaire présentée par ce dernier en raison des difficultés rencontrées pour le démarrage du contrat, liées notamment à la crise sanitaire.

En outre, Fin Infra accompagne le Syane sur la définition des paramètres du contrat, en particulier le nombre de points de charges à déployer, la durée du contrat, les modalités de financement des infrastructures.



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Porteurs de projet

Direction Interdépartementale des Routes Atlantique (DIRA)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine

Types de projets

Convention d'occupation du domaine public

Montant de l'investissement

5M€

Date

Juin 2022

Contexte du projet

La DREAL Nouvelle-Aquitaine a livré en août 2022 une aire de repos à la DIRA sur la RN10 dans la commune de Trouvérac (Charente).

La DREAL et la DIRA ont fait appel à Fin Infra pour les accompagner en vue de la solarisation de cette aire de repos au moyen de l'implantation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings poids lourds.

La DREAL est chargée de la procédure et la DIRA exploitera la CODP avec le futur occupant de l'aire de repos.

Travaux réalisés par Fin Infra

Fin Infra a assisté la DREAL et la DIRA lors des opérations suivantes :

- le sourçage des acteurs susceptibles de répondre à une demande de solarisation au moyen d'ombrières photovoltaïques ;
- l'organisation de la procédure sous la forme d'un Appel à manifestation d'intérêt (publicité et information des acteurs du marché, modalités de publication, prise en compte de contraintes opérationnelles complexes au moyen d'une convention de gestion tripartite) ;
- un appui en phase de consultation (expertise technique, élaboration de la documentation dont annexe financière, sélection des candidatures, ...).

Annexe 2 :

Listes des saisines

2022

Etat

Porteur / Maitre d'ouvrage	Projet	Date de saisine	Mission	Secteur
Institut Gustave Roussy	Création d'un centre axé sur l'innovation en oncologie	14/02/2022	Structuration du projet	Bâtiment
Hôpital des quinze-vingt	Institut de la Vision	15/02/2022	Conseil en phase d'exploitation	Bâtiment
Grand Port Maritime de Marseille	Construction du siège du GPMM	23/02/2022	Structuration du projet	Bâtiment
Ministère de la Transition Ecologique	Refinancement Eurotunnel	01/03/2022	Conseil en phase d'exploitation	Transport
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Création d'un campus qui regroupera des acteurs publics et privés en santé numérique (PariSanté Campus)	02/05/2022	Structuration du projet	Bâtiment
CROUS d'Orléans-Tours	Construction d'une résidence universitaire	06/05/2022	Structuration du projet	Bâtiment
Ministère des Armées	Renouvellement de la concession du Cercle National des Armées	10/05/2022	Conseil en phase de procédure	Bâtiment
CROUS Grenoble-Alpes	Construction d'une résidence universitaire à Annecy	30/08/2022	Structuration du projet	Bâtiment
CROUS Grenoble-Alpes	Construction d'une résidence universitaire à St-Martin-d'Hères	30/08/2022	Structuration du projet	Bâtiment
Sous-Préfecture de Chateaulin	AMI pour la cession avec charge de la Maison du Lac de Brennilis	11/10/2022	Conseil en phase de procédure	Bâtiment



Porteur / Maitre d'ouvrage	Projet	Date de saisine	Mission	Secteur
DRFIP région Grand-Est	Avis DRFIP sur la demande d'un porteur de projet public d'autoriser à titre dérogatoire une durée de contrat supérieure à la limite autorisée pour une DSP relative à l'incinération de déchets	11/10/2022	Structuration du projet	Energie / Déchets
MTE	Matériel roulant pour les TET	n/c	Structuration du projet	Transport

Collectivités locales / Autres

Porteur / Maître d'ouvrage	Projet	Date de saisine	Mission	Secteur
Montbrison	AMI action cœur de ville pour la reconversion d'un château	11/10/2022	Appel à projets	Culture et sport
EPS Barthélémy Durand	Accompagnement au montage d'un projet de rénovation	14/01/2022	Structuration du projet	Bâtiment
Syane	Réseau d'installations de recharges pour véhicules électrique	18/01/2022	Structuration du projet	Mobilités urbaines
Samu social	Achat de nuitées	16/02/2022	Structuration du projet	Bâtiment
Frouard	Renégociation de la dette bancaire dans le cadre d'un BEA gendarmerie	09/03/2022	Conseil en phase d'exploitation	Bâtiment
Communauté de communes du Grand Pic St-Loup	Refinancement d'un centre aquatique	15/03/2022	Conseil en phase d'exploitation	Culture et sport
EHPAD Les Ogiers	Accompagnement au montage d'un projet de rénovation	15/03/2022	Structuration du projet	EHPAD
Région Ile-de-France	Couverture en panneaux photovoltaïques des toitures des lycées d'Ile-de-France	16/03/2022	Structuration du projet	Energie/déchets
Hazebrouk	Couverture en panneaux photovoltaïques des toitures de la ville d'Hazebrouk	28/03/2022	Structuration du projet	Energie/déchets
Etupes	Gendarmerie d'Etupes	02/05/2022	Conseil en phase d'exploitation	Bâtiment
EHPAD Les Balcons de Tivoli	Rénovation de deux EHPAD	13/05/2022	Conseil en phase de procédure	EHPAD
EHPAD de Compostelle	Refinancement du PPP centre aquatique	13/05/2022	Conseil en phase de procédure	EHPAD
Région Pays-de-La-Loire	Production et réseaux de distribution d'hydrogène	16/05/2022	Structuration du projet	Energie/déchets

Annexe 2 : Liste des saisines

Porteur / Maitre d'ouvrage	Projet	Date de saisine	Mission	Secteur
Tonnay	Travaux sur le pont de Tonnay-Charente	02/06/2022	Structuration du projet	Transport
Syane	Achat d'une installation hydroélectrique	02/06/2022	Structuration du projet	Energie/déchets
MRCDP / région Auvergne	DSP pour la rénovation de bâtiments	03/06/2022	Conseil en phase d'exploitation	Bâtiment
EHPAD résidence Soleil d'Automne	Rénovation d'un EHPAD	16/06/2022	Structuration du projet	EHPAD
CA Capeexcellence	Bâtiment accueillant des activités administratives et techniques	27/06/2022	Structuration du projet	Bâtiment
Département du Vaucluse	Installation de panneaux photovoltaïques sur toitures	06/07/2022	Structuration du projet	Energie/déchets
Fleury-les-Aubrais	Rénovation et extension d'un EHPAD	07/07/2022	Structuration du projet	Bâtiment
Fleury-les-Aubrais	Acquisition de la résidence autonomie de Fleury-les-Aubrais	18/08/2022	Structuration du projet	Bâtiment
Arras	Réhabilitation de l'abbaye St-Vaast	22/08/2022	Structuration du projet	Culture et sport
Syndicat Mixte du château de Valençay	Evolution du modèle économique de développement	22/08/2022	Structuration du projet	Culture et sport
EHPAD CH Arles	Rénovation et extension de deux EHPAD	11/10/2022	Structuration du projet	EHPAD
EHPAD Résidence Abbé	Rénovation d'un EHPAD	11/10/2022	Structuration du projet	EHPAD
CCAS Nantes	Projet Vill'âges EHPAD	11/10/2022	Structuration du projet	EHPAD
EHPAD Fresnes	Reconstruction d'un EHPAD	11/10/2022	Structuration du projet	EHPAD
OPH Seine-Saint-Denis Habitat	Reconstruction d'un l'EHPAD au Blanc Mesnil	11/10/2022	Conseil en phase de procédure	EHPAD

Annexe 2 : Liste des saisines

Porteur / Maître d'ouvrage	Projet	Date de saisine	Mission	Secteur
Métropole de Brest	Nouveau stade porté par une initiative privée	11/10/2022	Structuration du projet	Culture et sport
Pamiers	Développement d'un tiers lieu dans un bâtiment historique	11/10/2022	Structuration du projet	Bâtiment
Conseil Départemental du Finistère	Gendarmeries du département du Finistère	11/10/2022	Conseil en phase d'exploitation	Bâtiment
AFPA Nouvelle-Aquitaine	Regroupement géographique des centres bordelais AFPA Nouvelle-Aquitaine	11/10/2022	Structuration du projet	Bâtiment
Montauban	DSP pour l'exploitation d'un centre aquatique	11/10/2022	Conseil en phase d'exploitation	Culture et sport
Département de Vendée	Solarisation du foncier du département	18/11/2022	Structuration du projet	Energie / Déchets
CA Paris Saclay	DSP pour l'exploitation du centre aquatique La Vague	10/11/2022	Conseil en phase d'exploitation	Culture et sport
Métropole du Grand Nancy	Boucles de transport public urbain à faible impact écologique, automatisé et en site propre (« Urbanloop »)	29/11/2022	Structuration du projet	Transport
Communauté Européenne d'Alsace	Marché Public Global de Performance relatif à la mise en œuvre d'une taxe poids lourd en Alsace	01/12//2022	Conseil en phase de procédure	Transport
Syndicat Mixte Drome Ardèche Numérique	Avis juridique concernant l'évolution de l'actionnariat du délégataire	02/12/2022	Conseil en phase d'exploitation	Télécommunications
CC du Beauvaisis	AMI solarisation	09/12/2022	Structuration du projet	Energie / déchets
CC du Beauvaisis	Création d'une concession pour solarisation	09/12/2022	Structuration du projet	Energie / déchets
St Agnant	Caserne de gendarmerie Saint Agnant	16/12/2022	Conseil en phase d'exploitation	Bâtiment

Coopération européenne et internationale

Organisateur	Date	Lieu	Objet
G20 Infrastructure Working Group (IWG)	20-21 janvier	Virtuel	G20 Workshop on Mobilising Infrastructure Investments for a Transformative Recovery
Séminaire avec l'Afrique du Sud	17 février	Paris	
G20 Infrastructure Working Group (IWG)	17 mars	Virtuel	
Séminaire avec le Qatar	23 mars	Virtuel	Franco-Qatari economic sub-committee
Séminaire SEMAC	28 mars	Virtuel	Séminaire organisé par l'IGD
OCDE CMF	7-8 avril	Virtuel	OCDE Comité des marchés financiers
Séminaire PPP Tanzanie	14 avril	Virtuel	
Conférence PPP sur les infrastructures numériques, Brazzaville	27 avril	Virtuel	
OCDE-G20 LTI Task Force	28-29 avril	Virtuel	Long Term Investment
CEE-NU CICPPP	25-27 mai	Virtuel	Committee on Innovation, Competitiveness and PPP
G20 Infrastructure Working Group (IWG)	9-10 juin	Virtuel	
Séminaire Afrique du Sud	29 juin	Virtuel	
G20 Infrastructure Working Group (IWG)	15-16 septembre	Virtuel	
Séminaire Afrique du Sud	20 septembre	Virtuel	
Paris InfraWeek	3-7 octobre	Paris	
OCDE-G20 LTI Task Force / SIP	10 octobre	Paris	

Annexe 2 : Liste des saisines

Organisateur	Date	Lieu	Objet
OCDE Forum Infrastructure	11-12 octobre	Paris	
Séminaire PPP Brésil-France	7 novembre	Paris	Participation des collectivités locales du Brésil
CEE-NU Réunion annuelle du Working Party PPP	1-2 décembre	Virtuel	



Fin Infra

Mission d'appui au financement des infrastructures

Direction générale du Trésor

139 rue de Bercy

75572 Paris cedex 12

fininfra@dgtresor.gouv.fr

—

Retrouver l'actualité de Fin Infra sur
economie.gouv/fininfra